Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 022-212203905-20260925-20260703-DE

Mairie de Yvias
Côtes d' Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq septembre à 20 heures 00, en application des articles L.283 à L.293 et R. 148 du code électoral, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Mme LE GRAET Karine, Maire de Yvias dans la salle du Conseil Municipal,

Date de la convocation : 21 septembre 2026

Étaient présents LE GRAET Karine, COLLET Philippe, CARRIER Jean, LE MEUR Daniel, LE GONIDEC Julie, LIBOUBAN Nicolas, DELVALLEE Bruno, LE MEUR Anne-Marie, JOUBIN David, PERROT Hélène, TICOS Bruno, ZIEGELMEYER Marie-Claire

Procurations : ANDREUX Muriel à LE GRAET Karine
EON Catherine à PERROT Hélène
GRANAL Delphine à CARRIER Jean

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15

Secrétaire de séance : M. COLLET Philippe

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à la création d'un poste à l'agence postale communale, il est nécessaire de procéder à la modification du tableau des effectifs au 1er janvier 2027.
Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

Service technique- scolaire : 4 agents	**Service technique : 1 agent**	**Service administratif : 2 agents (dont APC)**
Adjoint technique Principal de 1ère classe - (ATSEM : 1 titulaire) • 1 agents DHS 30h30 Adjoint technique (vacant) • 1 agent DHS 30h30 1 agent contractuel - DHS 28 heures (Cantine, entretien bâtiments communaux) 1 agent contractuel - DHS 26 heures (Cantine, entretien)	1 Adjoint technique principal 2ème classe DHS 35 heures	1 Rédacteur DHS 35 heures 1 adjoint administratif DHS 22 heures (APC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le tableau des effectifs présenté ci-dessus au 1er janvier 2027.

Le Maire,

Mme LE GRAET Karine

MAIRIE D'YVIAS 22930